

Élevages allaitants Limousins

Agrandissement, croissance des cheptels dont la valeur baisse

LIÉNARD G., LHERM M., PIZAIN M.C.
Laboratoire d'Économie de l'Élevage - INRA - Theix
63122 ST GENÈS CHAMPANELLE

LE MARÉCHAL J.-Y., BOUSSANGE B.
SUAGE - Chambre d'Agriculture de Corrèze -
Immeuble Consulaire - Tulle-Est - BP 30
19007 TULLE Cedex

BÉLARD J.-F.
Unité de Recherches Dynamiques et fonctions des
Espaces Ruraux - Cemagref - Groupement de
Clermont-Fd
24 Avenue des Landais - BP 50085
63172 AUBIERE Cedex

Voici la seconde partie de l'étude réalisée par l'Inra et le Cemagref (voir VPC n° 22-6) en suivi d'un groupe d'éleveurs de Corrèze et de Haute Vienne, de 1989 à 1999. Avec l'agrandissement des structures et des troupeaux, l'un des résultats les plus significatifs de ce suivi sur 10 ans est la capacité d'adaptation de ces élevages, d'une part de façon territoriale (les naisseurs occupent bien le plateau de Millevaches pourtant menacé de désertification) et d'autre part de façon économique (la race permet de produire des animaux de différents âges pour répondre à tous les créneaux des marchés).

L'INFLUENCE DES STRUCTURES : DÉCISIVE SUR LES REVENUS

Les élevages naisseurs du plateau de Millevaches disposent des plus grandes surfaces et du plus grand nombre d'UTH (cf. tableau 1). Sur la décennie, ils ont pu s'agrandir en moyenne de plus de 40 ha (+ 30 %) pour les NR et de 33 ha (+ 26 %) pour les NB (figure 1). La main d'œuvre dépasse les 2 UTH avec un net rajeunissement des exploitants sur la période du fait des successions. L'âge moyen est de 36 ans en 1998. Le dynamisme se retrouve dans la croissance des effectifs de troupeau, de 28 et 29 UGB sur la décennie, soit + 2,2 %/an; le cheptel s'élève en 1998-1999 à 68 UGB/UTH dans les deux systèmes. Quatre des neuf élevages du Plateau ont un cheptel de plus de 73 UGB/UTH: une nécessité pour l'occupation du territoire. Ces exploitations sont presque entièrement herbagères. Les prairies temporaires constituent la moitié des surfaces d'herbe et fournissent les stocks, dont le tiers est de l'ensilage enrubanné permettant de sécuriser le rationnement. Les chargements peuvent apparaître modestes, moins de 0,80 UGB/ha, ils sont liés à l'importance des parcours, le quart des surfaces en herbe. En indexant ces parcours au tiers, le chargement est de 0,95 UGB/ha SFPi. Il tend d'ailleurs à diminuer sur la décennie (figure 2). La production de viande a suivi l'augmentation des effectifs et de la productivité du troupeau; elle s'accroît de + 2,5 %/UTH/an chez les NR et de + 3 % chez les NB. Mais la meilleure productivité permet aux NR d'obtenir la production de viande la plus élevée, 17 600 kg/UTH en moyenne sur 10 ans - environ 10 % de plus que les NB (figure 2). A la marge bovine s'ajoute, à partir de 1993, la PMSEE, touchée par tous sans difficulté, mais 4 élevages sur 9 sont concernés par son plafonnement. C'est la meilleure marge bovine par UGB qui permet aux NR d'obtenir un supplément de marge de la SFP de 4 200 € constants/UTH par an en moyenne sur 10 ans par rapport aux NB. Les aides générales, essentiellement l'Indemnité Spéciale Montagne (ISM), apportent 15 % de la marge globale et diffèrent peu entre les deux systèmes. Cependant les NB cultivent un peu de céréales alors que les NR sont très spécialisés, de telle sorte que l'écart de marge globale est ramené à 2 700 € constants/UTH par an. En outre les charges de structure sont plus lourdes chez les NR, qui s'équipent davantage - tant par hectare que par UTH (1 800 € constants de plus) et elles entament le supplément de marge. L'avantage reste aux NR qui obtiennent le revenu le plus élevé, 17 800 € constants/UTH par an sur les 10 ans, 5 % de mieux que les NB. Cette moyenne décennale recouvre cependant des résultats plus faibles lors des quatre premières campagnes, dus aux difficultés de vente des bovins d'élevage certaines années, aux charges alors mal maîtrisées (figure 4). En revanche, les résultats des deux dernières campagnes, conjoncturellement favorables, creusent l'écart en leur faveur; leur revenu atteint 24 000 €/UTH, il dépasse de 20 % celui des NB, avec le même effectif par UTH. Néanmoins, on voit l'obligation de résultats qui s'impose aux NR du fait du haut niveau de leurs charges et de la plus grande irrégularité de leurs prix de vente.

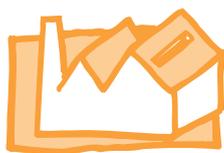


Tableau 1 : UNE PRODUCTIVITÉ NUMÉRIQUE DE 90,7 % EN MOYENNE

Système	Naisseurs-Reproducteurs		Naisseurs-Broutards		Naisseurs-Engraisseurs
	Plateau (n = 4)	Moy. Corrèze (n = 5)	Plateau (n = 5)	Moy. Corrèze (n = 5)	(n = 15)
Évolution des structures : début → fin					
SAU (ha)	137 → 173	77 → 88	134 → 160	77 → 89	51 → 63
UTH (nombre)	2,22 → 2,25	1,76 → 1,84	2,27 → 2,15	1,85 → 1,73	1,74 → 1,85
Âge chef d'exploitation (ans)	37,7	44,0	35,4	44,2	40,6
SFP % SAU	98 → 98	96 → 96	92 → 93	88 → 93	84 → 92
UGB herbivores (nombre)	132 → 153	91 → 93	127 → 144	96 → 105	74 → 93
Vaches (nombre)	88 → 95	60 → 60	87 → 102	69 → 79	44 → 53
Chargement ¹	0,98 → 0,90	1,29 → 1,12	0,97 → 0,94	1,40 → 1,28	1,78 → 1,81
Chargement "vrai" (non pondéré) ¹	0,84 → 0,77		0,78 → 0,76		
Productivité en veaux et réforme					
Nombre de vêlages par UTH	43	36	45	43	26
Date moyenne des vêlages : - en 1989	20/02	04/02	05/03	24/02	31/03
- en 1998	10/02	13/01	28/02	10/01	27/02
Taux de gestation (%)	98,3	96,4	95,8	97,3	95,2
Mortalité des veaux (%)	4,7	5,2	7,5	7,2	5,9
Productivité numérique (%)	94,2	91,8	88,7	90,1	89,8
Taux de réforme (%)	17,1	19,6	17,8	15,2	12,3
Taux de renouvellement (%)	18,3	19,6	20,1	17,2	14,6
Âge du troupeau (ans)	6,5 → 6,1	6,8 → 6,6	6,0 → 6,4	6,2 → 6,8	7,4 → 6,9
Répartition des ventes : début → fin					
Mâles :					
- broutards (%)	73 → 74	73 → 70	93 → 83	91 → 91	14 → 11
- reproducteurs (%)	22 → 18	22 → 24	1 → 0	1 → 2	
- taurillons (%)	1 → 0	2 → 2	0 → 0	4 → 0	83 → 86
Génisses :					
- broutardes (%)	2 → 14	14 → 13	34 → 57	40 → 66	2 → 2
- reproductrices (%)	88 → 63	73 → 75	47 → 17	13 → 16	6 → 0
- boucherie (%)	2 → 5	8 → 7	5 → 10	22 → 8	89 → 95
Vaches de réforme :					
- engraissement (%)	26 → 67	77 → 75	42 → 62	88 → 83	82 → 92
- élevage (%)	70 → 30	19 → 23	50 → 32	6 → 12	10 → 4
Bovins vendus : début → fin					
Broutards :					
- poids (kg vif)	308 → 317	323 → 348	292 → 299	312 → 332	
- âge (j)	248 → 249	247 → 260	262 → 262	261 → 267	
Taurillons :					
- poids (kg net)					366 → 359
- âge (j)					565 → 526
Broutardes :					
- poids (kg vif)		298 → 314	277 → 282	303 → 335	
- âge (j)		313 → 294	336 → 294	331 → 350	
Génisses boucherie :					
- poids (kg net)					278 → 286
- âge (j)					648 → 662
Vaches boucherie : poids (kg net)	386 → 392	375 → 382	349 → 365	360 → 380	351 → 364

¹ Pour le Plateau : par ha SFPi indexée (parcours pondérés au tiers)

*Caractéristiques des élevages, productivité des troupeaux et ventes de bovins.
Références sur les 10 ans (1989-1990 à 1998-1999) ou évolution entre le début (1989-1990 à 1992-1993)
et la fin (1997-1998 et 1998-1999) de la période.*

TRÈS GRANDE VARIABILITÉ DES SITUATIONS PERSONNELLES

Les élevages naisseurs de Moyenne Corrèze ont moins de main d'œuvre et beaucoup moins de surface que les élevages du Plateau, avec de moindres possibilités d'agrandissement. La dynamique est très différente entre les NR et les NB.

Parmi les NR, trois situations personnelles très contrastées se retrouvent dans l'échantillon. Un élevage a

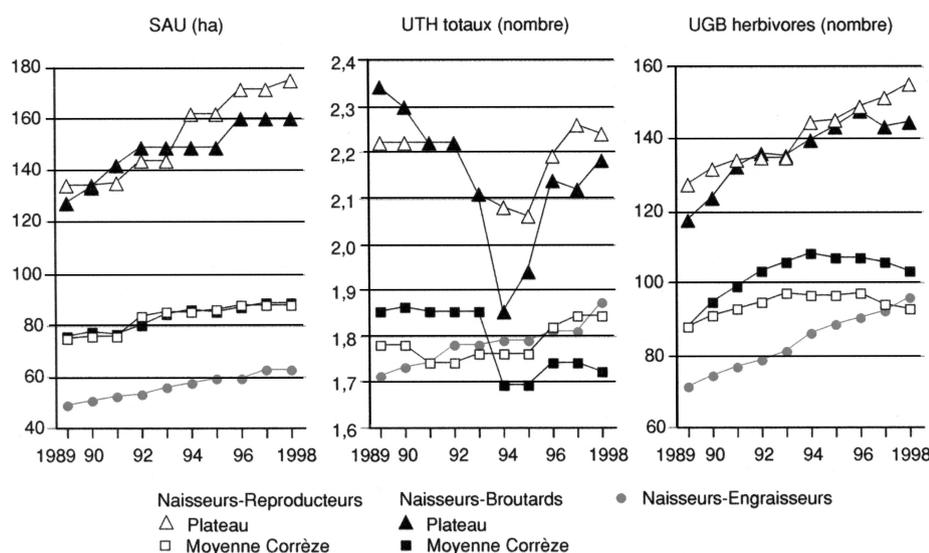
un très fort développement mais aussi un très haut niveau de charges, deux sont en faible croissance ou en croisière et deux sont en repli faute de perspectives ou de succession. Cela explique l'apparente stabilité structurelle de ce groupe, l'âge moyen des éleveurs plus élevé, les faibles investissements et la réduction du capital. Dans ce contexte, le revenu a stagné et il est devenu, en moyenne, le plus faible de tous en fin de période, malgré le maintien des meilleures marges par UGB. Tous les éleveurs, même ceux en

repli, ont maintenu les performances techniques de leur troupeau et sa qualité génétique, fort heureusement monnayable.

La diversité des situations personnelles est également grande parmi les NB. Mais en moyenne, si la main d'œuvre a diminué sur la décennie (- 7 %), le troupeau s'est accru de 10 %, de telle sorte qu'en fin de période, le cheptel atteint 60 UGB/UTH (vs 52 en Début, + 15 %) et l'agrandissement des surfaces (+ 15 %) a facilité une certaine

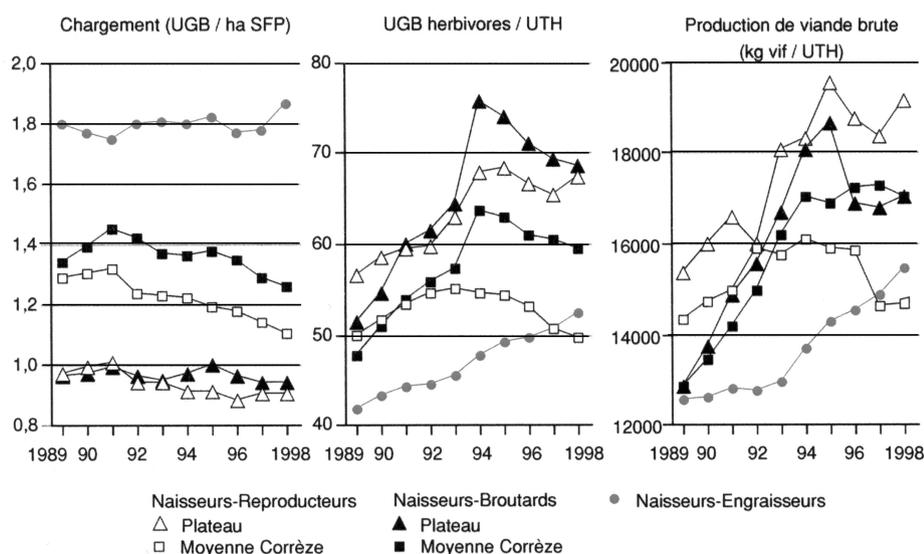


Figure 1 : LES EXPLOITATIONS DU PLATEAU SE SONT NETTEMENT AGRANDIES



Surface, main d'œuvre et troupeau

Figure 2 : LE CHARGEMENT A TENDANCE À SE RÉDUIRE



Niveau d'intensification et productivité du travail

extensification (- 10 % de charge-
ment) (cf. figure 2). Trois sur les
cinq NB obtiennent ainsi la PMSEE.

L'amélioration de la productivité du
troupeau, par l'alourdissement des
broutards, jointe à la croissance des
effectifs, a permis la plus forte aug-
mentation de la production de viande
par travailleur, + 450 kg vif/UTH par
an (+ 3,45 % par an), autour d'une
moyenne décennale de 15 700 kg. Ils
font ainsi presque jeu égal avec les
NB du Plateau et obtiennent aussi la
même marge de la SFP par tra-

vailleur (3 400 euros constants/UTH).
Cependant, malgré davantage de res-
sources non fourragères, leur marge
globale reste un peu inférieure
(- 4 %), car ils ont moins d'aides
générales (3 500 vs 5 950 €/UTH),
bénéficiant de l'Indemnité Spéciale
Piémont (ISP) au lieu de l'ISM.

Si, sur tous les postes, les charges de
structure sont 40 % plus lourdes par
hectare pour les NB de Moyenne
Corrèze, elles s'avèrent moins
élevées par UTH (- 5 %), de telle
sorte que les revenus par travailleur

sont voisins sur les 10 ans de ceux
des NB du Plateau, avec près de
10 % de cheptel en moins.

Néanmoins, la progression de leur
revenu a été moins vive que celle
des NB du Plateau, puisque ces der-
niers ont doublé le leur sur les
10 ans, essentiellement grâce aux
plus faibles charges de structure (cf.
figure 3). Car les NB de Moyenne
Corrèze ont accompagné leur déve-
loppement d'une forte croissance de
leurs équipements : chez les jeunes,
pour faire face à la diminution de la

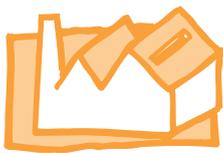
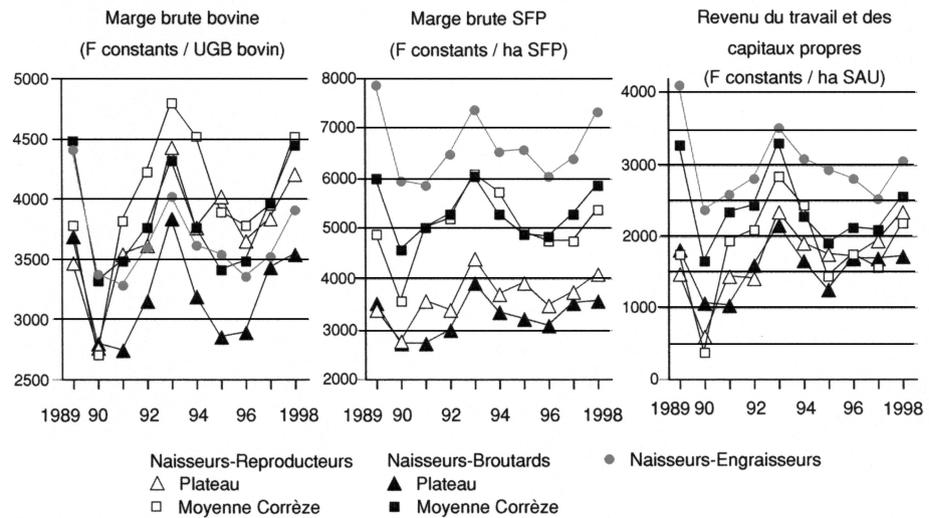


Figure 3 : 1998 RETROUVE LE NIVEAU DE 1993



Résultats par UGB bovin et par hectare

main d'œuvre parentale ou s'y préparer; chez les exploitants plus âgés, même sans succession, pour réduire la difficulté du travail. Alors que chez les NB du Plateau, la main d'œuvre s'est maintenue, les équipements de départ étaient plus conséquents tout comme le taux d'endettement (le plus élevé) - l'ensemble limitant les besoins et aussi les possibilités de nouveaux équipements.

LE DYNAMISME DES NAISEURS-ENGRASSEURS

Localisés dans des secteurs où les potentialités des sols permettent les cultures et une intensification plus poussée que chez les naisseurs, les élevages naisseurs-engraisseurs ont aussi des surfaces historiquement exiguës dont les possibilités d'agrandissement sont limitées. Néanmoins les situations ont pu se débloquer pour certains et permettre des associations ou des successions: parmi les 15 exploitations, se retrouvent 5 GAEC associant deux générations et 2 sont en cours de constitution. En moyenne, les exploitants sont jeunes (41 ans); il y a eu création d'emploi dans cinq exploitations et dix ont pu s'agrandir. La plupart des troupeaux se sont développés, grâce à l'agrandissement et/ou par intensification fourragère. Personne n'a réduit son troupeau; 4 éleveurs seulement ont désintensifié, certes parfois fortement, dont 2 avec PMSEE. De ce fait, la moyenne (cf. tableau 1) rend bien compte des évolutions les

plus fréquentes, et témoigne d'un dynamisme certain. Entre les quatre premières années et les deux dernières, la main d'œuvre s'est accrue de 6 %, la SAU de 24 %, les troupeaux de 26 %. Le chargement déjà élevé s'est maintenu (cf. figure 2). Car les surfaces limitées ne laissent guère d'autres choix. La part des cultures a été un peu réduite pour faciliter le développement du troupeau: 52 UGB/UTH (vs 42 en 1989 soit + 20 %). A cela peuvent s'ajouter des productions de diversification, présentes dans deux exploitations au départ et dans cinq à la fin (pommes, petits fruits, canards, porcs).

L'effort d'équipement a aussi été important, près de 20 000 euros sur les 10 ans, intermédiaire entre celui des NB du Plateau et de Moyenne Corrèze. Mais cela est fait avec une certaine prudence vis-à-vis de l'endettement, dont le taux reste contenu à 21 %.

L'objectif de la plupart des exploitants NE est ici de maximiser le revenu par hectare, la terre étant le facteur le plus limitant. Ainsi, le chargement et la forte productivité du troupeau obtenue grâce à l'engraissement, conduisent à la production de viande la plus élevée par hectare: 536 kg vif/ha SFP en moyenne sur 10 ans, soit 40 % de plus que les NB de Moyenne Corrèze (373 kg). Certes les marges ne diffèrent que de 20 % (1013 vs 810 euros constants/ha), du fait du prix du kg

vif inférieur (- 9 %) et des charges proportionnelles supérieures (+ 70 %) chez les NE. Dans la balance interviennent aussi les aides PAC au troupeau et à la SFP, un peu plus élevées par hectare chez les NE que chez les NB de Moyenne Corrèze: en 1998-1999, 301 et 256 €/ha SFP, pour des chargements techniques respectifs de 1,83 et 1,26.

Pour les débats d'aujourd'hui, il faut remarquer que dans ce système où l'engraissement est généralisé, l'autonomie fourragère reste élevée (81 % vs 85 % pour les systèmes Naisseurs). Le taux de charges proportionnelles reste très mesuré, 31 %, identique à celui des NB (et inférieur à celui des NR, 35 %). Ces valeurs sont comparables à celles observées en Charolais chez des NE de taurillons de la Creuse engraisant leurs vaches et 40 % des génisses avec un chargement de 1,39; elles sont plus favorables que celles des NE de la Nièvre où tout est engraisé avec un chargement de 1,59 et dont l'autonomie et le taux de charges sont de 78 et 37 % (Réf. Inra Lee, Theix, année 2000).

Ce haut niveau de production des surfaces fourragères où l'herbe reste dominante (90 %) n'entraîne cependant pas d'apports massifs d'engrais (48-36-48 NPK/ha SFP en moyenne sur les quatre dernières campagnes), ils sont voisins de ceux des NB de Moyenne Corrèze (44-35-39). Certes, il s'ajoute un apport indirect



Tableau 2 : HANDICAP NATUREL SUR LE PLATEAU ET STRUCTUREL POUR LES NE

Système	Naisseurs-Reproducteurs		Naisseurs-Broutards		Naisseurs-Engraisseurs
	Plateau (n = 4)	Moy. Corrèze (n = 5)	Plateau (n = 5)	Moy. Corrèze (n = 5)	(n = 15)
Production de viande					
- brute (kg vif/UGB)	280	290	248	275	298
- autonome (kg vif/UGB)	241	247	213	232	242
Prix :					
- € courants /kg vif	2,61	2,66	2,37	2,43	2,21
- € constants /kg vif	2,82	2,87	2,56	2,62	2,38
Résultats économiques du troupeau					
Produit bovin (€ courants / UGB)	826	868	687	775	763
dont aides (€ courants / UGB)	119	126	124	130	123
Charges troupeau + surface fourragère (€ courants / UGB)	294	298	232	229	244
Marge bovine (€ courants / UGB)	532	570	455	546	519
(€ constants / UGB)	568	609	489	585	558
Résultats globaux par hectare					
Marge brute SFP (€ courants /ha SFP)		717		753	942
Marge brute globale (€ courants /ha SAU)	599	508	550	805	974
(€ constants /ha SAU)	642	826	591	865	1 048
Charges structure ¹ (€ courants /ha)	357	261	328	468	553
(€ constants /ha)	385	547	353	502	594
Revenu ² (€ courants /ha)	241	261	222	337	421
(€ constants /ha)	257	271	238	363	454
Résultats globaux par travailleur					
kg viande brute/UTH	17 620	15 280	16 120	15 700	13 640
Marge brute SFP (€ courants / UTH)	35 700	31 200	31 700	32 000	39 600
(€ constants / UTH)	38 000	33 400	33 800	34 200	26 100
Marge brute globale (€ courants / UTH)	41 600	36 000	39 000	37 500	30 300
(€ constants / UTH)	44 300	38 500	41 600	40 100	32 450
Charges structure ¹ (€ courants / UTH)	24 700	23 600	23 200	21 800	17 200
(€ constants / UTH)	26 500	25 400	24 700	23 400	18 420
Revenu ² (€ courants / UTH)	16 900	12 400	15 800	15 700	13 100
(€ constants / UTH)	17 800	13 100	16 900	16 700	14 030
Revenu (€ constants / UTH) :					
début	11 400	13 100	10 800	15 200	11 400
→ fin	→ 24 300	→ 12 900	→ 19 700	→ 17 900	→ 14 100
Aides (% du revenu) : début → fin	95 → 84	76 → 106	88 → 105	58 → 88	52 → 78
Capital et endettement par exploitation					
Capital (k€ courants) : début → fin	50 → 61	39 → 42	44 → 54	36 → 47	27 → 37
- dont bovin (%)	59 → 50	53 → 45	65 → 54	60 → 45	60 → 49
- dont matériel + bâtiments (%)	27 → 24	34 → 32	27 → 26	26 → 34	26 → 28
Endettement (%) : début → fin	21 → 19	18 → 23	28 → 28	22 → 24	22 → 21
Augmentation nette des équipements³ :					
total sur 10 ans (€)	39 000	4 800	16 000	24 850	19 850

¹ Charges de structure comparatives : charges réelles - salaires + valeur locative des propriétés.

² Revenu du travail et des capitaux propres = résultat courant + salaires - valeur locative des propriétés.

³ Total nouveaux achats - ventes - amortissement.

Principaux résultats économiques par système. Références sur les 10 ans (1989-1990 à 1998-1999) ou évolution entre le début (1989-1990 à 1992-1993) et la fin (1997-1998 et 1998-1999) de la période



dû aux achats d'aliments concentrés, qui atteignent 400 kg/ha SAU. Ces mêmes indicateurs sont naturellement plus élevés pour les exploitations les plus intensives, mais l'écart n'est pas si grand. Les cinq exploitations NE les plus chargées (plus de 2,10 UGB/ha SFP), qui produisent 675 kg vif de viande/ha SFP, en cultivant 14 % de maïs fourrage, ont une autonomie fourragère meilleure (83 %) et un taux de charges un peu inférieur, qui témoignent d'un fonctionnement économe. Les apports d'engrais sont un peu supérieurs (53-46-63), tout comme les achats d'aliments concentrés (670 kg/ha SAU).

BONNE MAÎTRISE DES POLLUTIONS

Les bilans de type Corpen des apports minéraux font apparaître un excédent global de 41 N/ha SFP pour l'ensemble des NE, et de 48 N pour les plus chargés. Ils font ressortir une efficacité des apports de 27-28 %, proche des valeurs habituelles – « *Ces bilans d'azote restent en deçà des risques de pollution des eaux, sous réserve d'une bonne gestion évitant les flux ponctuels nuisibles* » (J.P. Dulphy, communication personnelle). Les sols se sont aussi enrichis en P et K au fil du temps, mais leurs apports diminuent. Ces exploitations intensives gagneraient à faire un bilan utilisant les nouvelles méthodes basées sur la nutrition des plantes prairiales (Salette et Huche 1991, Farrugia et al 2000).

LES NAISSEURS-ENGRASSEURS ONT LE MEILLEUR REVENU PAR HA

L'écart entre les marges globales par hectare SAU des NE et des NB de Moyenne Corrèze est plus faible que celui entre les marges de la SFP : 183 € constants/ha SAU vs 203 € constants/ha SFP - malgré les productions de diversification des NE (12 à 13 % de la marge globale vs 5 à 6 %). Car les cultures occupent plus de place tout en ayant une marge par hectare inférieure à celles de la SFP. En outre, les NE ont moins d'aides générales, essentiellement les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN), puisque la plupart ne bénéficie que de l'ISP. Ainsi, en 1998-1999, leurs ICHN s'élevaient à 44 €/ha SAU et 1480 €/UTH, vs 65 €/ha SAU et 3600 €/UTH pour les NB de Moyenne Corrèze.

Les charges de structure comparatives (charges réelles - salaires + valeur locative des propriétés) sont plus lourdes de 92 € constants/ha SAU (+ 15 %) chez les NE que chez les NB de Moyenne Corrèze pour la plupart des postes, notamment la mécanisation et les bâtiments par effet d'échelle et le foncier par les fermages plus chers. Seuls les frais financiers sont inférieurs.

Finalement, les NE obtiennent les meilleurs revenus par hectare (cf. figure 3). Mais, avec 17 ha SAU et 10 UGB de moins par UTH (- 33 et - 16 %) que les NB de Moyenne Corrèze, leur revenu par travailleur reste inférieur en moyenne sur 10 ans (- 16 %, cf. tableau 2). Et l'écart est plus important encore lors des deux dernières campagnes (- 3800 €, - 20 %), du fait de la conjoncture moins favorable aux taurillons de boucherie (cf. figure 4).

Mais, fait important, le degré de dépendance des NE vis-à-vis des aides est sensiblement plus faible que les autres : 72 % lors des deux dernières campagnes, vs 88 % pour les NB de Moyenne Corrèze, et plus de 100 % pour les NB du Plateau. En 1998-1999, alors que l'écart de revenu avec aides leur est plus particulièrement défavorable, les NE obtiennent un revenu sans aides supérieur à celui de l'ensemble des Naisseurs... Un atout pour l'avenir ?

LES TAUX D'ENDETTEMENT MONTENT, LA VALEUR DU CHEPTTEL BAISSE

L'agrandissement des surfaces et des troupeaux s'est accompagné d'une croissance des équipements conséquente, afin de pouvoir faire face au travail et réduire sa pénibilité (cf. tableau 2). La croissance la plus forte s'observe pour les NB de Moyenne Corrèze et les NE (+ 35 % en € courants).

Mais, fait le plus significatif, la part constituée par le cheptel bovin diminue de 10 à 15 points, malgré le supplément d'UGB. C'est la conséquence de la baisse de valeur unitaire des bovins : de 4,4 % par an en monnaie constante, soit un appauvrissement de 780 € constants/UGB sur cette période de 10 ans. Cette chute est pareillement constatée en Charolais. Elle résulte de la baisse régulière des prix, accélérée par la première réforme de la PAC (- 15 %) - et qui sera encore

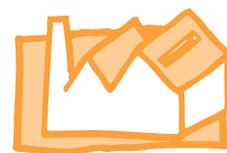
amplifiée par la seconde (- 20 %) et par la deuxième crise de l'ESB. Les taux d'endettement s'en trouvent accrus d'autant. Ce constat est très inquiétant pour le futur.

LES SYSTÈMES NAISSEURS OCCUPENT BIEN L'ESPACE DU PLATEAU

La mise en parallèle des résultats des différents systèmes n'a pas eu pour but de déterminer quel est le meilleur. Chacun sait qu'il faut raisonner les choix en terme d'adaptation aux marchés, mais aussi au potentiel agro-climatique du milieu, au contexte démographique local, aux projets de chacun, selon l'âge de l'éleveur et les perspectives de succession à plus ou moins long terme.

On voit clairement la bonne adaptation des systèmes naisseurs pour occuper un territoire menacé de désertification et d'abandon comme le Plateau de Millevaches : l'agrandissement est possible et il peut être reconnu comme une nécessité. Un des objectifs peut alors être une certaine simplification du système pouvant revêtir diverses formes, telle la pratique d'un hivernage partiel en plein air puisque la surface et les sols le permettent (Oulion 1982, Institut de l'Élevage 1999) ou le maintien du regroupement des vèlages sur l'hiver qui facilite les allotements. Mais, il est possible aussi d'allonger le cycle de production par la production de bovins d'élevage d'âges variés et la vente de vaches plus jeunes, conduisant à une augmentation du taux de réforme et à des troupeaux rajeunis.

En zones plus basses, les choix restent fortement dépendants des surfaces disponibles par personne. Elles-mêmes dépendent en partie des potentialités agronomiques du milieu, qui se prête plus ou moins bien aux cultures et à la production d'un maïs fourrage de bonne qualité, conditionnant les possibilités de mener à bien l'engraissement à l'auge. L'étude montre nettement que l'engraissement généralisé permet la meilleure valorisation d'une surface limitée et/ou d'un emploi accru. On voit aussi que le mode de conduite encore traditionnel des bovins à l'engraissement, individuellement ou par petits lots, bien adapté à des troupeaux d'effectif peu important, permet de limiter les intrants et les charges, certes au prix d'un travail (d'un emploi ?) accru. L'étalement de la période de vèlages



permet l'approvisionnement régulier d'un marché bien établi, certes spécifique à la tradition corrézienne, à conserver. La difficulté est de trouver le bon équilibre entre l'engraissement des génisses de boucherie et le maintien d'un taux de renouvellement suffisamment élevé pour éviter un vieillissement trop important des mères et une dégradation des vaches de réforme.

Lorsque l'agrandissement a été possible dans les zones intermédiaires plutôt plus favorables à l'herbe, on retrouve des systèmes naisseurs modérément intensifiés, porteurs d'une bonne productivité en viande du troupeau, grâce à la possibilité d'un alourdissement modéré des broutards sans trop de concentrés - selon le marché - grâce aussi à l'engraissement systématique des vaches. On a vu également que face aux contraintes attachées à la PMSEE et au Supplément Extensif, la vente d'une partie des génisses en broutardes, dont le marché s'est développé, a été la procédure d'ajustement, tout en permettant un renouvellement et une réforme accrus.

SECONDE REFORME DE LA PAC GLOBALEMENT FAVORABLE AU LIMOUSIN

La seconde réforme de la PAC (Agenda 2000) a déjà modifié le contexte. Elle est dans l'ensemble favorable au Limousin (Liénard et al 1999). L'abaissement de l'âge d'attribution de la PSBM de 10 à 9 mois permet désormais aux élevages naisseurs de la demander plus facilement, sans trop modifier les caractéristiques de poids recherchées par les acheteurs. Les professionnels estiment que près de 40 % ont été primés en 2000 (contre moins de 10 % avant) et l'effondrement des prix en 2001 ne fait que renforcer la tendance (J.P. Faucher, communication personnelle). Les Naisseurs du Plateau ont plus de facilités pour le faire. Ceux de Moyenne Corrèze, dont les chargements sont plus élevés, doivent compter avec les différents seuils de chargement pour les PMSEE ou le nouveau Complément Extensification (d'un montant renforcé mais à conditions durcies et comportant deux niveaux).

L'instauration de la prime à l'abattage (PAB), et plus encore son renforcement pour les femelles et particulièrement pour les génisses, ne peuvent

que conforter les adaptations souhaitées des systèmes Limousins vers l'accroissement de l'engraissement, surtout de génisses et de vaches, adaptations que renforce encore la deuxième crise de l'ESB.

Incontestablement les Naisseurs ont les plus grandes possibilités d'adaptation, particulièrement ceux du Plateau. Car beaucoup peuvent accroître un peu leur chargement pour allonger les cycles de production : i/ au profit éventuel d'un engraissement en bœufs des mâles les mieux conformés, sous réserve de le faire pour un débouché identifié, comme le montrent déjà certains pionniers - avec la contrainte collective d'un approvisionnement sur cinquante-deux semaines (L. Calmels, communication personnelle); ii/ surtout au profit de l'engraissement de génisses ayant été au pâturage, lourdes et âgées de 28 à 32 mois, suffisamment "mûres" pour conquérir de nouveaux segments du marché intérieur, hors des débouchés traditionnels du Limousin

L'engraissement de génisses lourdes pourrait aussi être adopté par les Naisseurs de Moyenne Corrèze, mais plus difficilement du fait des contraintes de chargement. Cela pourrait conduire à supprimer les vaches non primées, s'il y en a. Faut-il aller au-delà comme le permet l'attribution des PMTVA aux génisses d'élevage, qui apporte sur ce plan de la souplesse? Tout dépendra de la valorisation de ces génisses par les circuits de qualité (Becherel 2001, Chapelle et al 2001). Cela dépend aussi des effectifs du troupeau. Mais, sans doute, faut-il rester prudent et considérer le long terme. D'autant qu'il y a une certaine opposition entre l'augmentation du nombre de génisses engraisées, lourdes, et celle du taux de réforme pour la production de jeunes vaches de boucherie. Nos simulations par optimisation montrent qu'avec le supplément de PAB pour les génisses, la hausse du taux de réforme n'est plus intéressante sauf forte valorisation relative des jeunes vaches. Rappelons cependant qu'un taux de réforme renouvellement élevé permet, outre la suppression des vaches âgées, une amélioration génétique du troupeau plus sûre, pour l'ensemble des qualités maternelles (notamment le maintien des facilités de mise bas des primipares) et la valeur des produits.

En revanche, les possibilités d'adaptation sont beaucoup plus réduites

pour les NE, qui engraisent déjà toutes leurs femelles. On a constaté les limites qu'apportent les surfaces restreintes à l'allongement du cycle de production des génisses de boucherie. Dans ces situations la production de génisses de moins de 24 mois réduit le chargement administratif à l'herbe, si décisif pour l'obtention du nouveau Complément Extensification (les bovins de moins de 24 mois ne comptent que pour 0,6 UGB au lieu de 1 pour les plus âgés). En outre ces génisses de moins de 24 mois n'ont pas, actuellement, à supporter les tests ESB. Dans ces élevages NE, le premier changement serait plutôt de rajeunir le troupeau. Au-delà, une des voies de développement en cas d'installation-association peut être la diversification des activités.

Sans doute les choix resteront-ils diversifiés selon les exploitations, un atout finalement vis-à-vis d'une segmentation des marchés qui s'élargit (Sans et al 2002). La seconde crise de l'ESB renforce plutôt ces perspectives.

LE PROJET INDIVIDUEL FACTEUR CLÉ D'ÉVOLUTION

Sur les dix ans, chaque exploitation a sa trajectoire particulière même si, dans toutes, se retrouve le croisement entre les inflexions dues à la PAC, qui impose de plus en plus ses règles, et les objectifs propres à chacun, selon les perspectives familiales à court ou long terme. Mais c'est le projet individuel qui se révèle le plus déterminant. Celui-ci se manifeste principalement dans la volonté de développer le troupeau et dans les décisions interannuelles d'investissement en équipement et d'endettement-désendettement.

Schématiquement le troupeau est développé selon deux voies : l'agrandissement en surface lorsqu'il est possible et/ou l'intensification. L'agrandissement dépend fortement du contexte local en particulier de la dynamique démographique.

Les deux extrêmes se retrouvent : sur le plateau de Millevaches, la désertification conduit les éleveurs restants à s'agrandir, conservant ainsi le territoire ouvert; en Bas Limousin, le maintien d'une forte densité d'exploitations conduit certains à renoncer à une succession qui aurait été possible, l'intensification ayant déjà été portée au maximum possible.

Globalement, c'est donc par les mesures visant à limiter l'intensification fourragère que la PAC influe le plus sur les trajectoires individuelles des exploitations. La plupart des NE et certains N ont été et sont confrontés à l'une ou l'autre des mesures en palier que sont l'écrêtage des primes à 2 UGB primées/ha, le Supplément Extensification (dont ont été exclus 2 NE et que 6 ont obtenu avec un renoncement total ou partiel aux primes SCOP) puis la prime à l'herbe que 8 N et 2 NE n'ont pu obtenir qu'au prix du renoncement à une partie des primes SCOP, ce qui tend à limiter le maïs fourrage. La deuxième réforme de la PAC renforcera encore le poids de ces limitations: l'écrêtage est ramené à 1,8 UGB primées/ha et, surtout, il est instauré deux seuils d'attribution du Complément Extensification fortement revalorisés et qui prennent en compte l'ensemble des UGB par hectare d'herbe.

En revanche, les primes bovines de la première réforme PAC ont eu peu d'influence sur les choix de production et les trajectoires, mises à part les références individuelles en PMTVA dont l'effet limitant se fait peu à peu sentir. Très peu d'exploitations du Limousin ont changé l'orientation du système d'élevage sur les 10 ans, contrairement aux exploitations du Charolais. Les PSBM n'ont pas incité la majorité des NB à les vendre plus âgés. De même, l'absence de primes aux génisses n'a pas incité les NE à en arrêter l'engraissement. Les "débats" et les changements individuels des NE ont plutôt porté sur l'âge et le poids à la vente, tant pour les taurillons que pour les génisses de boucherie, en fonction des surfaces disponibles (voire du travail) et surtout en fonction du marché dont l'influence est restée prépondérante. Dans l'avenir, naturellement, il peut ne pas en être de même, les nouvelles primes à l'abattage et leur renforcement spécifique pour les femelles de boucherie pourraient avoir un plus grand effet de réorientation, surtout chez les Naisseurs.

UNE TRÈS GRANDE DIVERSITÉ

Malgré son effectif restreint et choisi, l'échantillon présente une grande diversité de profils d'évolution au sein de chaque système (Liénard et

al 2001). On ne peut ici qu'en rappeler les principaux.

a / Les évolutions les plus fortes avec création nette d'emploi se retrouvent dans les GAEC, constitués dans les dix ans ou qui, existant déjà en 1989, ont été maintenus, souvent avec modification de la main d'œuvre familiale. Les stratégies d'adaptation mises en œuvre reposent sur des agrandissements (qui ont pu conforter le projet d'association des jeunes) et les plus fortes croissances de troupeaux (plus de 150 %), avec des investissements en équipement dépassant largement le montant des amortissements. Le développement est amorcé avant la création du GAEC, lorsque les jeunes sont associés en tant qu'aides familiaux. Sur les 10 ans, le capital est plus que doublé. C'est le cas de 4 N et 4 NE. La création nette d'emploi peut aussi se rencontrer dans des exploitations individuelles avec l'installation de l'épouse, pouvant conduire à la création d'un atelier de diversification.

b / On retrouve des situations de fort développement, certes moins intense, dans des exploitations individuelles où se sont aussi réalisées des successions à la retraite des parents. Ceux-ci continuent le plus souvent à apporter leur concours en travail et souvent en capital par la constitution d'une EARL. Il y a alors également agrandissement et croissance du troupeau. On se retrouve ici devant deux stratégies préparatoires différentes: soit il y a eu anticipation dans les investissements en équipement, parallèlement à la transmission d'excellents troupeaux, cas de 4 N; soit la phase précédant la succession a été "en attente", les équipements nouveaux sont limités au remplacement des amortissements. L'effort a été consacré au troupeau et à l'apurement prioritaire de l'endettement par les parents. Le rééquipement est à la charge du jeune qui fera ses choix avec ses propres emprunts, cas de 3 NE. Une des préoccupations communes de ces jeunes après leur installation est de pouvoir faire à la réduction future de l'aide parentale en travail, puis en capital ultérieurement.

c / Des situations avec main d'œuvre stabilisée, entre 40 et 50 ans. Les installations-successions ont été réalisées avant 1989. Elles ne sont pas pour autant en régime de croisière.

Les situations sont diverses, mais les perspectives de succession à long terme les répartissent en deux grands types.

La plupart ont des perspectives successorales possibles qui les conduisent à poursuivre un développement plus ou moins important: agrandissement en surface si possible, augmentation des effectifs de troupeau jusqu'à 60 et 70 UGB/UTH, investissements réguliers. La préparation de l'avenir peut être plus prononcée encore avec la mise en route d'activités de diversification, atelier porc et autres, ou même création de verger. Dans d'autres cas, surface et troupeau sont déjà importants et la préoccupation est plutôt la simplification du système et/ou l'équipement voire le suréquipement. Ainsi un NB du Plateau se retrouvant seul après la dissolution du GAEC avec ses parents, ayant 85 UGB/UTH, simplifie son système tout en innovant. Les vèlages sont regroupés sur le premier trimestre, avec l'engraissement de bœufs et de jeunes vaches à l'herbe, vendus avant la fin de l'automne, en période favorable, ce qui réduit le cheptel hiverné, les stocks et les bâtiments, allégeant d'autant le travail.

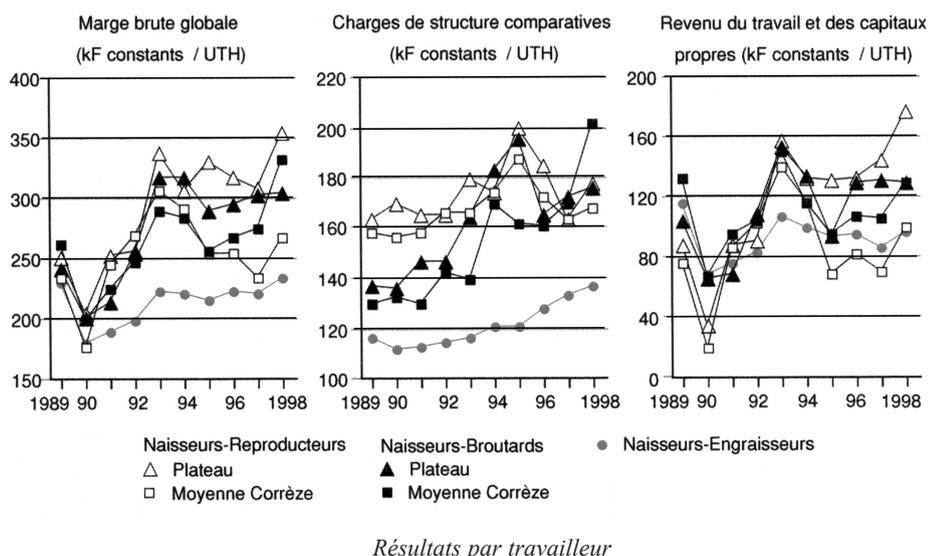
D'autres éleveurs, sans perspective successorale, ont consacré leurs ressources à se suréquiper. L'objectif n'est plus l'efficacité économique mais la facilité de vie. Les besoins privés réduits limitent l'endettement, ce qui sauvegarde le revenu disponible.

d / Les exploitations tenues par des éleveurs plus âgés (proches ou dépassant les 50 ans) présentent aussi des profils d'évolution très différents, selon les perspectives successorales et l'âge.

Certains, sur la période, sont en attente de succession, qui a pu d'ailleurs se réaliser en 2000-2001 à la suite d'un agrandissement conséquent ou qui est espérée prochainement. Le cheptel est stabilisé. Les équipements sont au plus maintenus, le désendettement est privilégié. L'amélioration génétique peut être poursuivie. L'incertitude du terme peut néanmoins entraîner un retard d'investissement conduisant à une perte caractérisée de capital que le jeune aura quelques difficultés à remonter (cas d'un NE).



Figure 4 : LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ONT PU ÊTRE MAINTENUS OU AMÉLIORÉS (EN 10 ANS)



Résultats par travailleur

D'autres n'ont pas l'espoir d'une succession familiale. Cette absence vient le plus souvent d'une orientation professionnelle différente des enfants. Elle peut résulter aussi d'un constat d'impossibilité économique d'avenir, cas d'une exploitation ayant une petite surface et dans l'impossibilité de s'agrandir du fait d'une très forte pression foncière, le cheptel plafonnant à 33 UGB/UTH malgré une intensification fourragère poussée (2,3 UGB/ha SFP).

Le comportement dépend beaucoup de l'âge. Avant 55 ans, si le cheptel est stabilisé, les investissements en équipements dépassent largement les amortissements en vue d'alléger le travail, objectif devenu prioritaire. Souvent le recours à de nouveaux emprunts est limité. Tout dépend des charges familiales : les études des enfants pèsent souvent ici lourdement sur le budget. Afin de maintenir le développement acquis, certains peuvent aussi recourir à un salarié à temps partiel grâce à un groupement d'employeurs. Le système d'élevage peut aussi être simplifié avec, par exemple, la suppression des céréales. Après 55 ans, on peut observer une décapitalisation continue, parfois avec abandon progressif de surface rendant difficile la reprise de l'exploitation par un jeune. À défaut d'IVD (Indemnité Viagère de Départ, créée par les lois d'orientation de 1961 et 1963, dont l'efficacité foncière a été incontestable), les Contrats d'Agriculture

Durable (CAD) Transmission seraient utiles à condition d'être suffisamment soutenus.

POUR SUIVRE LA DIVERSIFICATION PAR LES LABELS

À l'automne 2001, les grandes difficultés provoquées par la deuxième crise de l'ESB n'étaient toujours pas résolues après une année, contrairement à celles de la première, pour laquelle les mesures positives alors prises (identification, traçabilité, étiquetage) avaient permis de regagner la confiance des consommateurs (Adda, 1999). Cette fois-ci, la médiatisation de la série des mesures sanitaires qu'il a fallu prendre a plutôt eu un effet psychologique négatif par leur succession même au cours du temps. En outre, la sous-consommation de viande bovine a été européenne (Scees, 2001b).

Même si, au printemps 2002, la consommation tend progressivement à se rétablir, notamment en France et Italie, les prix payés aux producteurs restent bas, en particulier pour les vaches du troupeau allaitant. En effet, après les avoir fortement recherchées au début de la crise, les Grandes et Moyennes Surfaces de vente (GMS) se sont à nouveau reportées sur les vaches laitières et/ou ont conservé leur approvisionnement en taurillons, alors que le nombre de vaches allaitantes à commercialiser reste élevé (Institut de l'Élevage, 2002).

Au-delà des variations très conjoncturelles des marchés, deux éléments ont des conséquences graves pour l'avenir: i/ la tendance à la baisse de la consommation de viande, qui s'inscrit dans un rééquilibrage nutritionnel au profit des végétaux, et, au sein des viandes, un report sur les viandes blanches pour motif de prix; ii/ la hausse conséquente des charges de la filière entre éleveurs et consommateurs, découlant des nouvelles sécurités: perte de la valorisation des déchets remplacée par leur coût d'élimination, tests et autres - sans compter les difficultés que représente l'élimination de la colonne vertébrale pour les bovins de plus d'un an, qui peut en outre modifier les circuits commerciaux en reportant la découpe des viandes sur les abattoirs. La part revenant aux éleveurs dans le prix payé par le consommateur ne serait plus que de 60 % d'après les professionnels de la viande (Interviande février 2001, cité par Kernevo, 2001).

En zone Limousine, il faut poursuivre les efforts entrepris pour développer les productions sous signe de qualité pour lesquelles les demandes existent, autour de l'atout qu'est le Label viande bovine Blason Prestige, (premier par le nombre de bovins et de points de vente, Cerqua, 2000) d'autant que les bovins limousins de boucherie ont mieux résisté que les autres: i/ veau de lait sous la mère qui peut élargir le "désir de Label" aux autres viandes limousines, et qui est aussi une contribution à la réduction de la quantité de viande produite (J.P. Faucher, communication personnelle).

le); ii/ génisses de tous les poids et/ou jeunes vaches, celles-ci ayant l'avantage d'une plus grande régularité sur l'année avec moins d'hétérogénéité (Becherel et Chapelle 2000); iii/ bœufs à destination des bouchers "sachant travailler la viande" notamment les avants, grâce à l'extension de découpe.

Les achats de taurillons par l'Italie reprennent, avec une tendance au rajeunissement à moins de 18 mois encore plus accentuée par rapport à ce qu'elle était avant la crise. L'obligation de retrait de la colonne vertébrale génère même une petite production de jeunes bovins finis de moins d'un an pour laquelle la Limousine, de par sa précocité, est bien adaptée (Anonyme, 2002, Becherel, 2002).

Mais il est clair que la solution n'est pas un "tout engraissement", qui ne se préoccuperait pas de ses débouchés, ni de ce que font les autres régions productrices. Le marché italien conserve des besoins de bovins maigres, essentiellement des mâles, qu'il saurait satisfaire éventuellement ailleurs. Dès le quatrième trimestre 2001, les acheteurs italiens étaient redevenus présents. Et depuis l'étiquetage de l'origine des viandes au 1er janvier 2002, les GMS italiennes donnent un net avantage de prix aux taurillons engraisés sur place pendant au moins 5 mois. Cela raffermirait la demande pour des brouards plus jeunes, comme les Limousins. L'effort entrepris sur les BDQS (Brouards de Qualité Supérieure) doit être encore intensifié en maintenant l'avance acquise, aux plans génétique et sanitaire.

En clair, l'adaptation aux demandes du marché doit rester une préoccupation majeure, d'autant plus que le système actuel de primes peut être remis en cause.

D'autres mesures sont à d'autres échelles, notamment à celle du grand bassin allaitant herbager, dont fait partie le Limousin. C'est, par exemple la promotion de l'étiquetage et sa meilleure compréhension, ainsi que son extension à la restauration hors domicile. C'est aussi une

meilleure information sur le mode de production spécifique que représente l'élevage allaitant à l'herbe, qui ne devrait pas porter ombrage aux producteurs de viande issue du troupeau laitier, ayant pour eux le prix et d'autres segments de consommation... A quand une forte communication sur les Labels Viande Bovine?

Surtout, il ne faudrait pas que la possible maîtrise de la production de viande se fasse au détriment du cheptel allaitant spécialisé des zones herbagères extensives, où les alternatives de production restent limitées et où se retrouvent les modes de production précisément souhaités par les consommateurs. Le chargement moyen de l'ensemble des exploitations suivies en gestion en Corrèze n'est que de 1,04 UGB (Boussange, 2001). On est là devant une véritable question d'aménagement du territoire, de développement rural - certes politiquement difficile, car il faut la faire reconnaître par l'Union Européenne à 15. On ne peut développer davantage dans le cadre de cet article. Rappelons seulement que l'ensemble des zones spécialisées allaitantes (Massif Central, Bourgogne et Sud-Ouest), qui recouvre 40 % de la surface fourragère française, rassemble 57 % des vaches allaitantes, mais seulement 18 % des vaches laitières, soit 38 % du total des vaches chez 38 % des éleveurs. Par comparaison, le Grand Ouest réunit 34 % des vaches sur 27 % de la surface fourragère, chez 33 % des éleveurs (avec d'autres possibilités de production). "*Une politique volontariste en faveur de l'élevage allaitant est nécessaire...*" (Mordant et al, 2001).

EXPLOITER L'APTITUDE DE LA RACE À PRODUIRE DE LA VIANDE TRÈS VARIÉE

On pouvait regretter la possible disparition de la PMSEE en 2003, sous la pression de l'Union européenne. Heureusement, elle a été relayée par la nouvelle PHAE (Prime Herbagère Agri-Environnementale). Elle a le mérite de s'adresser à tous les éleveurs remplissant les conditions, au même titre que les autres aides PAC. Mesure agri-environnementale par

certaines de ses conditions, notamment le chargement et surtout son option résolument herbagère (herbe > 75 % SAU), elle a aussi pour rôle de compenser le déficit économique de ces systèmes extensifs, bénéficiant de peu ou de pas de primes SCOP et de moins de primes bovines. Seule prime à l'hectare avec les ICHN à être plafonnée, elle est un ralentisseur d'agrandissement. Elle est bien un contrat en comportant des obligations d'entretien. Elle représente une modeste reconnaissance du rôle multifonctionnel de l'élevage herbager extensif.

Les CTE n'avaient pas les mêmes objectifs, s'adressant à tous les agriculteurs, quels que soient leur système et leur localisation. Certains éleveurs du Limousin s'y sont engagés, notamment sur le Plateau de Millevaches, dans le cadre d'un projet collectif en vue d'un impact coordonné et cohérent sur l'environnement et les paysages de bruyères, le projet "Life Haute-Vézère". En 2003, les CTE seront remplacés par les CAD dont les contenus précis sont définis au plan départemental.

Mais déjà une autre préoccupation se fait jour avec le projet de nouvelles modifications de la PAC, parmi lesquelles, plus particulièrement, l'éventuelle disparition de la PMTVA pourrait avoir de graves conséquences sur l'élevage allaitant des zones herbagères défavorisées et de montagne avec les risques d'une délocalisation partielle. Néanmoins, il faut garder confiance dans l'avenir, maintenir l'effort d'installation des jeunes, voire l'accueil des migrants. Car on peut espérer que les actions entreprises localement et au plan national pour sécuriser le consommateur et relancer la consommation finiront par porter leurs fruits. Le meilleur atout des éleveurs Limousins est la qualité reconnue de leur race, sa bonne productivité en veaux, et surtout son aptitude à une production de viande finie très diversifiée, d'âges très variés à partir de 11-12 mois (sans compter les veaux de lait sous la mère), qui permet de rapides adaptations aux nouvelles situations.



BIBLIOGRAPHIE

- ADDA J., 1999.** Les consommateurs français et la "vache folle". INRA Sciences Sociales, 12 (4), 4 p.
- Anonyme, 2002.** En Limousin, vers un raccourcissement des cycles de production. Réussir Bovins viande, 84, 28-31.
- ARBOVI LIMOUSIN, 2000.** Résultats des élevages bovins viande en Appui Technique dans la Région du Limousin, 8 p.
- BECHEREL F., 2002.** Le jeune bovin fini de moins d'un an. Réseaux d'élevage Limousin, 4p.
- BECHEREL F., CHAPPELLE P., 2001.** Réforme de la PAC dans un contexte de crise bovine: perspectives pour l'élevage allaitant en Limousin. Réseaux d'élevage, 8 p.
- BELARD J.F., MARSAT J.B., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., 1999.** Production de jeunes bovins maigres ou engraisés en Limousin. Quatrième Campagne d'application de la nouvelle PAC (1996-97). Publication Cemagref (Clermont-Fd), Chambre d'Agriculture de Corrèze et Inra-LEE Theix, 71 p.
- BOUSSANGE B., 2001.** Résultats économiques et financiers des exploitations adhérentes à Comptacor, 1999-2000. Publication Chambre d'Agriculture de Corrèze et Comptacor, 103 p.
- CERQUA, 2000.** Bilan des labels français.
- CHAPPELLE P., LEGENDRE J., PERROT C., BECHEREL F., 2001.** Remplacer des vaches de réforme par des génisses de boucherie? Institut de l'Élevage, antenne de Limoges, 5 p.
- D'HOUR P., PETIT M., PRADEL P., GAREL J.P., 1995.** Evolution du poids et de la production laitière au pâturage de vaches allaitantes Salers et Limousines dans deux milieux nutritionnels. Renc. Rech. Ruminants, 2, 105-108.
- D'HOUR P., PETIT M., GAREL J.P., 1996.** Effet de la conduite alimentaire sur le développement et l'âge à la puberté de génisses Limousines et Salers. Renc. Rech. Ruminants, 3, 233-236.
- FARRUGIA A., THELIER-HUCHÉ L., VIOLLEAU S., LEBRUN J.P., BESNARD A., 2000.** L'analyse d'herbe pour piloter la fertilisation phosphatée et potassique des prairies. Fourrages, 164, 447-460.
- GEAY Y., ROBELIN J., 1979.** Variation of meat production capacity in cattle due to genotype and level of feeding. Genotype-nutrition interaction. Livest. Prod. Sci., 6, 263-276.
- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 1999.** Conduite des troupeaux bovins allaitants en hivernage plein air en Limousin. Institut de l'Élevage, Paris, 37 p.
- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2002.** Tendances lait et viande (GEB). Juillet, n° 116.
- KERNEVO Y., 2001.** De l'élevage au consommateur, difficile d'y voir clair dans le prix de la viande bovine. Réussir Bovin Viande, 78, 36-38.
- LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., BELARD J.F., 2000.** Quels changements après la crise de l'ESB en élevage bovin allaitant Limousin? Impact possible de la nouvelle réforme de la PAC, Agenda 2000. Publication Inra-LEE Theix, Chambre d'Agriculture de Corrèze et Cemagref, 70 p.
- LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., BELARD J.F., 2001.** Adaptation des élevages Limousins sur 10 années (1989/90 à 1998/99); de l'avant-réforme de la PAC à l'après-première crise ESB. Publication Inra-LEE Theix, Chambre d'Agriculture de Corrèze et Cemagref, 115 p.
- LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., LE MARECHAL J.C., BOUSSANGE B., BARLET D., ESTEVE P., BOUCHY R., 2002.** Productivité de trois races bovines françaises, limousine, charolaise et Salers. Bilan de 10 ans d'observations en exploitation. Inra, Prod.Anim. 15(4), 293-312.
- MORDANT J., JAMBOU M., PORRY J.L., 2001.** Quel avenir pour l'élevage allaitant? Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 66 p.
- OULION G., 1982.** Incidence de l'hivernage en plein air sur les résultats techniques des troupeaux de vaches allaitantes. In: Actions du climat sur l'animal au pâturage, 25-44. Editions Inra, Paris.
- SALETTE J., HUCHE L., 1991.** Diagnostic de l'état de nutrition minérale d'une prairie par analyse du végétal; principes et mise en œuvre. Fourrages, 125, 3-18.
- SANS P., DE FONTGUYON G., DULAWA V., 2002.** Quelle place pour les viandes bovines limousines dans les linéaires de la grande distribution?. INRA Prod. Anim., 15, 135-145.
- SCEES, 2001a.** RICA France. Tableaux standards 1999. 131, 116-117.
- SCEES, 2001b.** Bilan conjoncturel de l'année agricole 2001, marquée par la crise bovine et des récoltes en baisse. Série Agreste Conjoncture, 11, 15 p.

Remerciements

*L'étude a bénéficié d'une prestation financière de l'Ofival et du Fnadt Massif Central. Les auteurs remercient les membres du comité de lecture de cette étude, S. Helaine (Ofival), J.-L. Iemmolo (Draf du Limousin), J.-P. Faucher (Bevicor), L. Calmels (Maison des Paysans, Sopedco), A. Alanore (Chef des ST, CA19), C. Delmas (SE, CA19).
Un merci tout particulier à Michel Petit (URH, Inra de Theix) pour sa contribution à l'amélioration du texte.*